



34^e

Congrès National



ACE

Avocats, ensemble

La Grande Motte
— Barreau de Montpellier —

24 **SEPTEMBRE** 25
2026

Ré-inventer la performance

L'avocat au coeur de
la création de valeur

ÉDITO

Pourquoi se rendre à La Grande-Motte les 24 et 25 septembre ?

Il est des moments, dans une carrière d'avocat, où s'impose le besoin de prendre de la hauteur. De sortir des dossiers, du délai, de l'urgence. De cesser de s'interroger sur le comment de l'exercice professionnel pour revenir à l'essentiel : pourquoi faisons-nous ce métier, et pour quelle valeur ?

L'année écoulée y invite avec une rare insistance. L'irruption de l'intelligence artificielle générative dans les pratiques quotidiennes redéfinit, parfois sans que la profession en ait pleinement conscience, ce que signifie « rendre un travail d'avocat ». Les incertitudes économiques traversant les cabinets et nos clients confrontés en nombres croissants à des procédures collectives. Les réformes successives qui obligent à courir et se mobiliser derrière l'actualité normative tout en maintenant l'exigence de conseil que les clients attendent. Et au-delà du droit, la question de la santé mentale dans la profession, enfin sortie du tabou notamment lors du congrès de Dijon en 2025, rappelle que la performance ne peut plus se penser sans le soin pris des équipes et de soi-même.

Ré-inventer la performance : l'avocat au cœur de la création de valeur résume une interrogation que beaucoup portent en silence. Les clients changent. Les outils changent. Les jeunes collaborateurs changent et ne se reconnaissent plus toujours dans le modèle qu'on leur propose. Reste à savoir si la profession sait encore dire, avec précision, ce qu'elle apporte réellement, et à quel prix juste.

Il ne faut pas attendre du congrès qu'il livre des réponses toutes faites. Il faut en attendre des échanges francs, des idées neuves, et cette énergie collective que seul un rassemblement professionnel peut produire. Après l'audace revendiquée à Dijon, le temps est venu de transformer l'élan en méthode. L'occasion sera donnée à chacun de confronter sa pratique à celle de confrères venus de tous horizons, et de regagner son cabinet avec une ou deux convictions renforcées, voire bousculées.

Rendez-vous à La Grande-Motte, les 24 et 25 septembre.



Yasmine DEVELLE,
Présidente nationale de
l'ACE - avocats, ensemble

Réinventer la performance : l'avocat au cœur de la création de valeur

En accueillant le Congrès national les 24 et 25 septembre prochain à La Grande-Motte, la section Ouest Méditerranée de l'ACE-Avocats ensemble réaffirme une conviction forte : à l'ACE, la performance est d'abord une affaire d'équipe. Depuis l'origine, notre syndicat rassemble, crée des liens entre confrères et consœurs qui ne se seraient peut-être jamais croisés, et transforme ces rencontres en énergie commune.

Le choix de La Grande-Motte n'est pas anodin. Cette ville, avec ses pyramides et son architecture audacieuse, est le symbole d'une performance qui ne se limite pas à la technique : elle marie vision, créativité et sens du collectif. Comme dans nos cabinets, la structure ne tient que parce que chaque élément est pensé en lien avec les autres, dans une recherche d'équilibre, de fluidité et de cohérence d'ensemble.

Dans notre métier, rien ne se joue en solo. Les dossiers les plus complexes se gagnent rarement sur un coup d'éclat individuel, mais grâce à la préparation collective, à la stratégie partagée, à la coordination de tous ceux qui participent, de près ou de loin, à la défense du client. Réinventer la performance, c'est ajuster en permanence nos organisations, nos méthodes et nos outils pour aller plus vite et plus juste, sans jamais perdre en sécurité juridique ni en éthique. C'est intégrer de nouvelles pratiques, de nouvelles technologies, sans oublier que le cœur du dispositif reste l'humain : les avocats, leurs équipes et la confiance de leurs clients.

Pour incarner cette ambition, le Congrès s'articulera autour de quatre parcours complémentaires : la performance économique, avec l'avocat stratège et partenaire des décideurs ; la performance opérationnelle, autour de l'« avocat augmenté » par l'IA, l'automatisation et les outils numériques ; la performance humaine, centrée sur le management, la qualité de vie au travail et l'attractivité des cabinets ; et la performance technique, dédiée à l'actualisation des connaissances et aux approfondissements de fond. Autant de façons de montrer que l'avocat est au cœur de la création de valeur pour ses clients comme pour la profession.

Enfin, parce que la performance ne se conçoit pas sans convivialité, nous avons voulu un Congrès qui vive aussi en dehors des temps de travail. La Grande-Motte, ses espaces ouverts et le bord de mer offriront un cadre propice aux échanges, aux discussions qui se prolongent après les tables rondes, à ces moments simples où naissent les idées et les projets communs. Deux jours pour prendre du recul, remettre du rythme et imaginer ensemble de nouvelles façons de créer de la valeur. À l'ACE, nous savons que c'est en jouant collectif que l'on parvient, vraiment, à réinventer la performance.



Sophie BARRUET,
Présidente de l'ACE
Ouest Méditerranée

PROGRAMME

Jeudi 24 septembre

8h 45

Accueil des participants / café de bienvenue

09 h - 9h 30

Plénière d'ouverture cérémonie officielle

- **Sophie Barruet**, avocate au Barreau de Montpellier, Présidente de l'ACE Ouest Méditerranée
- **Pierre Lafont**, avocat au Barreau de Montpellier, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Montpellier, Président d'honneur de l'ACE
- **Stéphane Rossignol**, maire de La Grande Motte
- **Julie Couturier**, avocate au Barreau de Paris, Présidente du Conseil national des Barreaux
- **Yasmine Develle**, avocate au Barreau de Bordeaux, Présidente nationale de l'ACE-Avocats, Ensemble
- **Gérald Darmanin**, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (à confirmer)

Modérateur : **William Feugère**, avocat au Barreau de Paris, Président d'honneur de l'ACE

9 h 30 - 10 h 30

Plénière « Réinventer la performance : de l'exploit individuel à l'intelligence collective »

- **Christelle Petrucci**, Directrice Générale Pôle Legal & Accounting chez Septeo Solutions Avocats
- Sportif de haut niveau (nom à confirmer)

Modérateur : **Delphine Gallin**, avocate au Barreau de Marseille, Présidente d'honneur de l'ACE

10 h 30 - 11 h

Pause-café avec nos partenaires

10 h 30 / 11 h

Présentation du Syndicat employeur de l'ACE (SE ACE)

- **Guy Martinet**, avocat au Barreau de Paris, Président



34^e

PROGRAMME

Jeudi 24

Présentation des 4 parcours d'ateliers :



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE
L'Avocat, stratège de la performance économique et créateur de valeur pour ses clients



PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE
L'Avocat à l'ère de l'IA et de l'automatisation, pour une pratique plus efficace, plus sécurisée et plus créatrice de valeur



PERFORMANCE HUMAINE
Management, bien être, attractivité et éthique, conditions d'une exigence durable



PERFORMANCE TECHNIQUE
Actualités techniques par matière et approfondissements de fond sur des matières techniques.



HORS PARCOURS

11 h - 13 h

Ateliers - session 1

ATELIER J1

La reprise d'une entreprise en difficulté

Nous exposerons la stratégie du repreneur selon qu'il s'inscrit dans une logique de build up ou pas, qu'il s'agisse d'un groupe, d'entrepreneur individuel, d'un fond de retournement, etc.

- **Patrick Atlan**, avocat au Barreau de Paris, Président de la Commission Entreprises en difficulté

ATELIER J2

Production juridique et IA : pourquoi le Legal Design change la donne ?

Et si le vrai enjeu de l'IA n'était pas l'outil mais la méthode ? Cet atelier de 2 heures révèle comment le Legal Design permet aux cabinets de produire des livrables juridiques plus clairs, plus impactants et plus utiles, tout en sécurisant l'usage de l'IA. Une approche stratégique pour gagner en efficacité, se différencier sur le marché et renforcer la valeur perçue des productions juridiques, en conseil comme en contentieux.

- **Sophie Lapisardi & Eléonore Zahren**, co-présidentes de la commission IA, Legaltechs et Legal Design, avocates au Barreau de Paris

ATELIER J3

Optimiser la gestion des droits de propriété intellectuelle par la fiducie

La fiducie constitue un outil puissant mais encore sous-utilisé en matière de propriété intellectuelle. Elle permet d'isoler des actifs immatériels dans un patrimoine d'affectation, afin de les sécuriser, de faciliter leur exploitation ou de les mobiliser comme garantie dans des opérations de financement.

Elle présente en outre un intérêt particulier pour les avocats, qui peuvent légalement exercer la fonction de fiduciaire. Il s'agit d'une opportunité de développement d'activité et de positionnement stratégique, notamment dans l'accompagnement des opérations complexes impliquant des actifs de PI.

- **Claire Simonet**, avocate au Barreau de Bordeaux, co-présidente de la Commission Propriété Intellectuelle et Droit des marques
- **Stéphanie Braud**, avocate au Barreau de Versailles, co-présidente de la Commission Fiducie
- **Alexandre Argenton**, avocat au Barreau de Paris
- **Clément Jaffray**, avocat au Barreau de Paris

ATELIER J7

Premiers réflexes en cas de perquisition ? Face à l'enquête de l'administration ?

Son cabinet, ses clients : L'avocat accompagnant son client face à l'administration (négociations, enquête, transactions)

ATELIER J4

Réforme du régime de l'action collective en 2025 et application pratique

Autour de l'action collective : le régime de l'action de groupe a été réformé en 2025. On voit se multiplier devant les tribunaux civils et commerciaux des actions « groupées », engagées notamment par des collectifs d'actionnaires contre des sociétés cotées et leurs dirigeants (en marge de procédures AMF). Un thème à la fois actuel et prospectif

- **Nicolas Bouleuz**, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
- **Barthélemy Lemiale**, avocat au Barreau de Paris, Président de l'ACE Paris

Réforme de la procédure civile et actualité jurisprudentielle 2025-2026

Impacts pratiques sur la conduite du procès civil au regard des dernières réformes et jurisprudences en procédure civile

- **Laetitia Arzel**, avocate au Barreau de Paris
- **Aliénor Kamara-Cavarrac**, avocate au Barreau de Paris

ATELIER J5 (TABLE RONDE)

L'expression de l'avocat : entre liberté et contraintes

L'atelier proposé, interactif, entend combiner un rappel des règles applicables aux modes d'expression de l'avocat et une mise en pratique incarnée de celles-ci.

Les participants -volontaires- seront invités, par groupes de deux, à se prêter au jeu de l'improvisation sur plusieurs questions tirées au sort, en relation avec les sujets balayés auparavant et ce sous le pilotage d'un

- **Michèle Tisseyre**, avocate au Barreau de Montpellier, ancien Bâtonnier, membre du Conseil de l'Ordre, ancien membre du Conseil National des Barreaux
- **Amine Faraj**, avocat au Barreau de Montpellier, Président de l'association Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Montpellier
- **Tamaris Fürstenheim**, avocate au Barreau de Montpellier

ATELIER J6

Stratégie et développement de clientèle : penser son cabinet comme une entreprise

Le développement de clientèle est souvent abordé sous l'angle du réseau ou de la réputation individuelle. Pourtant, les cabinets qui connaissent les croissances les plus fortes adoptent aujourd'hui une approche beaucoup plus entrepreneuriale.

Dans cet atelier animé notamment avec Clarisse Berrebi et des confrères qui ont réellement pensé leur cabinet comme des entreprises, nous explorerons des stratégies de développement inspirées du monde de

l'entreprise : positionnement, offre de valeur, organisation commerciale du cabinet, et nouvelles méthodes d'acquisition de clientèle.

Cet atelier sera très pratique, avec des retours d'expérience de ce qui a marché et ce qui a fait un flop.

L'objectif est d'aider les confrères à construire une stratégie de développement et donner à leur cabinet les moyens de croître durablement.

- **Philippe Touzet**, avocat au Barreau de Paris, Président de la Commission Structure d'Exercice
- **Audrey Chemouli et Laura Mancini**, avocates au Barreau de Paris, vice-présidentes de la Commission Structure d'Exercice

PROGRAMME

Jeudi 24



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE



PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE



PERFORMANCE HUMAINE



PERFORMANCE TECHNIQUE



HORS PARCOURS

14 h - 16 h

Ateliers - session 2

ATELIER J8

La négociation

- **Pierre Lafont**, avocat au Barreau de Montpellier, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Montpellier, Président d'honneur de l'ACE
- **Paul-Henri Antonmattei**, Professeur à l'Université de Montpellier



ATELIER J9

Les dynamiques de l'association d'avocats : entre alignement et combat

Cet atelier propose de décrypter les mécanismes qui conduisent aux crises dans les associations d'avocats : prévention insuffisante lors de la constitution, déséquilibres économiques, divergences de vision, difficultés de gouvernance ou incompréhensions situationnelles... Nous analyserons les causes de ces difficultés... et les moyens de les prévenir.

à partir de retours d'expérience concrets et d'un dialogue avec la salle.

L'objectif : permettre aux participants d'identifier les signaux faibles et de mieux structurer leurs associations pour éviter que les désaccords stratégiques ne se transforment en contentieux.

- **Philippe Touzet**, avocat au Barreau de Paris, Président de la Commission Structure d'Exercice
- **Audrey Chemouli et Laura Mancini**, avocates au Barreau de Paris, Vice-Présidentes de la Commission Structure d'Exercice



ATELIER J10

Favoriser la santé financière des cabinets - La performance sans sacrifier son bien-être

Santé mentale, que fait-on pour aller bien ? Travailler mieux pour gagner plus tout en allant bien »

Cela s'inscrirait dans la continuité de l'enquête sur la qualité de vie que nous avons menée, avec témoignages et proposition de

solutions (aide de l'ordre/cnbf, découverte d'une jurisprudence permettant d'évaluer l'article 700 et argumentaire à intégrer systématiquement, financement par des tiers payeurs...).

- **Déborah Fournet**, avocate au Barreau, Présidente de la Commission Exercice professionnel : bien-être et performance
- **Solenne Brugère**, avocate au Barreau, Présidente de la Commission Santé, Qualité de vie
- **Audrey Mourgues**, avocate au Barreau de Montpellier



ATELIER J11

L'imprévision et l'imprécision en matière contractuelle : loi, juge et rédacteur

Le contrat étant présenté comme un « pont sur l'avenir », la tentation peut être grande de vouloir à la fois le figer au moment de sa conclusion et d'y trancher par avance toutes les difficultés susceptibles d'en affecter un jour l'exécution.

A cet égard, au terme d'une réforme présentée comme révolutionnaire, le législateur de 2016 a introduit la révision pour imprévision dans notre droit, sans que celle-ci n'ait pourtant vraiment trouvé sa place 10 ans après.

Nous savons cependant que l'anticipation a ses limites, et que plus un contrat s'inscrit dans la durée, plus des événements plus ou moins susceptibles d'en affecter le cours risquent de survenir. Prévoir l'imprévisible, telle est la double contrainte antinomique que la loi, les juges et les parties tentent ensemble de résoudre.

La tentation de tout prévoir rejoint également la question de l'exigence de détermination de l'objet, dont la loi nous dit fort heureusement qu'il peut n'être que déterminable, ce qui nous rappelle qu'une part d'imprécision dans le contenu du contrat peut non seulement être source d'adaptabilité, mais également de facilitation des négociations contractuelles.

- **Emmanuel Raskin**, avocat au Barreau de Paris, Président d'honneur de l'ACE, ancien membre élu et ancien vice-président de la commission textes du Conseil national des Barreaux
- **Frédéric Descorps-Declere**, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation



ATELIER J12

Audit sur les engagements bancaire et assurance dans vos opérations de transmission, cession, reprise : les pièges à éviter

- **Manuel Meneghini et Alexandre Le Ninivin**, avocats au Barreau de Paris, coPrésidents de la Commission Banque & Assurance
- **Laeticia Rety Fernandez**, avocate au Barreau de Montpellier



ATELIER J13

Vers une justice amiable augmentée : l'IA au cœur de la nouvelle ingénierie du règlement des conflits

- **Antoine Juaristi**, avocat au Barreau de Paris, Président de la Commission REL
- **Hedwige Caldairou**, avocat au Barreau de Paris, Vice-Présidente de la Commission Résolutions Extrajudiciaires des Litiges



16 h - 16 h 30

Pause-café avec nos partenaires

PROGRAMME

Jeudi 24



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE



PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE



PERFORMANCE HUMAINE



PERFORMANCE TECHNIQUE



HORS PARCOURS

16 h 30 - 18 h 30

Ateliers - session 3

ATELIER J14

L'art comme actif stratégique de l'entreprise : enjeux juridiques et fiscaux

- **Adrien Merchadier et Guillaume Viardot**, avocats au Barreau des Hauts-de-Seine, CoPrésidents de la Commission Droit Fiscal
- **Camille Merlier et Alexandre Choquet**, avocats au Barreau de Paris, coPrésidents de la Commission Art

ATELIER J15

Droit Immobilier et IA : maîtriser et concevoir ses propres outils de performance

1. Présenter aux confrères les outils disponibles de l'avocat augmenté en immobilier et (ii) leur montrer la façon de créer et de développer leurs propres outils à partir de nos cas d'usage en transaction et copropriété et ce, à partir d'un cas d'usage que nous aurons développé en amont

L'idée est de présenter des cas d'usage

- **Roxane Schmid**, avocat au Barreau de Paris, coprésidente de la Commission Copropriété et Transaction Immobilière
- **Léopold Lemiale**, avocat au Barreau de Paris, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la Commission Copropriété et Transaction Immobilière
- **Jimmy Hababou**, avocat au Barreau de Paris

ATELIER J16

La directive transparence : que nous cache-t-elle ?

La directive «transparence» 2023/970 du 23 mai 2023 vise à renforcer le principe d'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de même valeur : autant dire un véritable objectif de performance pour les acteurs du droit social !

Certes, le droit français a déjà bien investi ce sujet puisqu'il a consacré le principe de l'égalité des rémunérations et imposé des obligations de diagnostic. Il demeure que la directive va substantiellement plus loin en induisant une nouvelle gouvernance en ma-

tière de rémunération, qui va se matérialiser par de nouvelles exigences d'information et d'accès à celle-ci, de reporting et de justification ainsi qu'un changement de paradigme et donc d'approche, pour les employeurs comme pour les salariés.

La transposition devrait intervenir en juin 2026. Quoi qu'il en soit, cet atelier sera l'occasion non seulement d'appréhender le contenu de cette directive mais de faire le point sur un thème sensible du droit français du travail, tel qu'il est à son tour impacté par le droit européen.

- **Alexandre Duprey**, avocat au Barreau de Paris, Président de la Commission Droit Social
- **Benoît Dubessay**, avocat au Barreau de Paris, vice-Président de la Commission Droit Social
- **Guy Martinet**, avocat au Barreau de Paris, Président du SE ACE

ATELIER J17

Eviter le pénal en matière environnementale : sécuriser les intérêts de vos clients

L'intensification du risque pénal en matière environnementale concerne tous les secteurs d'activités. L'atelier aura pour objet d'identifier les signaux faibles en amont du déclenchement d'une enquête préliminaire

- et d'adopter les bons réflexes en cas de contrôles de la police environnementale afin d'éviter les condamnations et le risque médiatique associé pour les dirigeants et les personnes morales.
- **Antoine Moizan**, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la Commission Droit Pénal des Affaires
- **Diane Hervey-Chupin**, avocat au Barreau de Paris, coprésidente de la Commission Droit Pénal des Affaires
- **Raphaëlle Jeannel et Arnaud Vermersch**, coprésidents & Isabelle Poitout et Deny Rosen, vice-présidents de la Commission Environnement et transition écologique

ATELIER J18

Actualités du droit de l'Union sur l'exercice de la profession d'avocat

- **Jean-Paul Hordies**, avocat au Barreau de Paris et de Bruxelles, président de la Commission Droit de l'Union Européenne

ATELIER J19

La performance des cabinets 2.0 : sécuriser vos innovations

De nombreux arrêts de 2024 à ce jour, et quelques initiatives de la Commission, concernent les avocats (secret professionnel, écoute téléphonique, accès aux pièces dans les procédures pénales, dénonciation des clients et directive DAC 6 (coopération avec les autorités fiscales), limites à l'application extraterritoriale de sanctions économiques américaines en France, risques de de-Banking et solution en droit UE, etc.)

- L'idée est d'aborder la sécurisation et la valorisation des actifs immatériels des cabinets d'avocats, à savoir leur marque mais aussi leurs différentes innovations, en ce compris le recours à l'IA. Nous aimerions idéalement faire intervenir un partenaire IA ou un avocat qui a développé une activité - principale ou accessoires - innovante.
- **Clara Viguié**, avocat au Barreau de Paris, coprésidente de la Commission Propriété Intellectuelle et Droit des Marques
- **Claire Simonet**, avocat au Barreau de Bordeaux, coprésidente de la Commission Propriété Intellectuelle et Droit des Marques
- **Alexandre Jacquet**, avocat au Barreau de Paris, vice-président de la Commission Propriété Intellectuelle et Droit des Marques

ATELIER J20

Changer le cap : oser sortir du cadre pour créer de la valeur : Atelier CATAMARAN

(payant 80 € HT /places limitées à 60)

- **Amandine Rossignol**, avocate au Barreau de Montpellier
- **Sophie Barluet**, avocate au Barreau de Montpellier, Présidente de l'ACE Ouest Méditerranée

20 h

Soirée plage et dansante à l'Effet Mer et Yepa

PROGRAMME



PERFORMANCE
ÉCONOMIQUE



PERFORMANCE
OPÉRATIONNELLE



PERFORMANCE
HUMAINE



PERFORMANCE
TECHNIQUE



HORS
PARCOURS

Vendredi 25 septembre

9 h - 11 h

Ateliers - session 4

ATELIER V1

Le contrôle du prix dans le contrat par le juge : stratégies de négociation et contentieux

→ **Grégory Mouy & Nicolas Genty**, avocats au Barreau de Paris, coPrésidents de la Commission Contrats d'Affaires

ATELIER V2

IA générative & Cybersécurité au cabinet : comment gagner en efficacité sans exposer ses dossiers et affaiblir le secret professionnel

Atelier consacré à la manière dont l'avocat peut sécuriser, préserver et exploiter la preuve numérique dans un dossier contentieux : conservation de la preuve, chaîne de confiance, recevabilité, expertises, captures, journaux, mails, environnements cloud. Objectif : donner des repères pratiques pour mieux utiliser la matière numérique sans se laisser déborder par la technicité

Un atelier concret pour identifier les risques invisibles du quotidien numérique du cabinet: outils collaboratifs, cloud, mobilité, partage de pièces, sous-traitants, IA générative au cabinet : comment gagner en efficacité sans exposer ses dossiers

Objectif : repartir avec une grille simple de sécurisation adaptée à la pratique des avocats

→ **Oriana Labruyère**, avocat au Barreau de Paris, Présidente de la Commission Logiciels et numérique

→ **Pierre André Merlin**, avocat au Barreau de Montpellier

ATELIER V3

Patrimoine, héritage : une société d'héritiers...et d'héritières ? Perspectives philosophiques, historiques et économiques

Le droit fait partie des sciences humaines, plus exactement des humanités ; et le juriste doit impérativement s'alimenter à d'autres sources que le droit positif. Sinon cette source s'assèche. Le droit est une science politique qui ne peut se replier sur elle seule. Faisant sienne cette proposition de Bernard Beignier, doyen honoraire de la faculté de droit de Toulouse, la commission Femmes et patrimoine a le plaisir de recevoir Mélanie

Plouviez, Professeure en sciences sociales et politique à l'Université Côte d'Azur et dont l'ouvrage paru l'année dernière (L'injustice en héritage, éd. La découverte) a suscité en Une du Monde daté du 7 mai 2025 : « La France est devenue une société d'héritiers ». C'est en conjuguant les différentes sciences humaines que l'atelier s'interrogera sur l'héritage en axant la réflexion autour de la question : La France société d'héritiers...et d'héritières ?

→ **Mélanie Plouviez**, philosophe

→ **Mélanie Jaoul**, maîtresse de conférences à l'Université de Montpellier

→ **Nadege Jullian**, professeur à l'Université Toulouse Capitole

→ **Estelle Naudin et Claire Farge**, avocates au Barreau de Paris et Strasbourg, coPrésidentes de la Commission Femmes et patrimoine

ATELIER V4

Réinventer la performance de l'articulation entre le statutaire et l'extrastatutaire en droit des sociétés

Depuis le 12 octobre 2022, la Cour de cassation entend remettre de l'ordre s'agissant de l'articulation entre eux des statuts et des actes extrastatutaires. Le principe consacré (et réaffirmé depuis) de la primauté des statuts sur les actes extrastatutaires (en

certaines matières seulement), bouscule les pratiques. L'atelier sera l'occasion de faire le point sur l'état de la jurisprudence de la Cour de cassation et, sur cette base, d'évoquer les moyens d'appréhender désormais l'articulation du statutaire et de l'extrastatutaire.

→ **Marie-Christine Monsallier**, avocate au Barreau de Paris, coPrésidente de la Commission Droit des Sociétés

→ **Julien Delvallée**, avocat au Barreau des Hauts de Seine, coPrésident de la Commission Droit des Sociétés

→ **My-Kim Yang Paya et Thierry Aballée**, avocats au Barreau de Paris, vicePrésidents de la Commission Droit des Sociétés

ATELIER V5

Du chantier à la chaîne de valeur : l'avocat en droit immobilier, stratégie de la négociation face aux enjeux RSE / ESG

Il place l'avocat en droit immobilier comme un stratège économique du projet, au même titre que le financier ou l'asset manager.

Voici en quelques lignes le pitch de l'atelier : Les projets immobiliers – construction, réhabilitation, exploitation – sont aujourd'hui sujets à des exigences nouvelles : performance environnementale, devoir de vigilance, ESG, gouvernance des risques.

Loin d'être de simples contraintes, ces enjeux redessinent la performance économique des opérations et placent l'avocat au cœur de la création de valeur.

À partir de l'exemple du chantier vert et plus largement des projets immobiliers complexes, cet atelier montrera comment l'avocat intervient comme stratège de la négociation, architecte de l'allocation des risques et acteur clé de la performance globale du projet (financière, contractuelle, réputationnelle).

Un atelier résolument opérationnel, illustré par des situations concrètes en matière de construction et de baux commerciaux, et ouvert sur de nouvelles opportunités de missions à forte valeur ajoutée pour les avocats.

→ **Marine Parmentier**, avocate au Barreau de Paris, coprésidente de la Commission Baux et Construction

→ **Julien Prigent**, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la Commission Baux et Construction

ATELIER V6

Associations & sociétés commerciales, modèles hybrides : des schémas performants ?

« Les relations d'une ou plusieurs structures d'intérêt général (association, fondation ou autre OSBL) avec une ou plusieurs sociétés commerciales (ESS ou non), qu'elles aient ou pas, des liens commerciaux ou capitalistiques, posent un certain nombre de défis et de questions, tant juridiques qu'opérationnels. Ces questions sont d'autant plus fondamentales que ces relations peuvent

venir remettre en cause le caractère d'intérêt général de l'OSBL impliqué et avoir d'importantes conséquences.

Comment les schémas « hybrides » peuvent-ils être mis en place et maintenus sans danger pour l'organisme sans but lucratif ? Quels encadrement et points de vigilance faut-il garder à l'esprit pour nos clients ? Quel modèle est le plus efficace et pourquoi ? »

→ **Edith Bon**, avocate au Barreau de Paris, Présidente de la Commission Associations et Fondations

→ **Claire Gervais**, avocate au Barreau de Paris

→ **Elsa Lourdeau**, avocate au Barreau de Paris

→ **Thierry Chiron**, avocat au Barreau de Dijon

PROGRAMME

Vendredi 25



PERFORMANCE
ÉCONOMIQUE



PERFORMANCE
OPÉRATIONNELLE



PERFORMANCE
HUMAINE



PERFORMANCE
TECHNIQUE



HORS
PARCOURS

11 h - 11 h 30

Pause-café avec nos partenaires

11h 30 - 13 h

Plénière - Restructuring

« L'entreprise en crise comme opportunité de création de valeur : et si la procédure collective était un levier de performance ? »

Intervenants :

- **Xavier Bertrand**, Avocat au Barreau de Paris
- **Mickaël Benichou**, patron du réseau de boulangeries Liberté, qui a subi deux procédures collectives à 10 ans d'intervalle.
- **Lisa Julien**, mandataire judiciaire associée de la Selarl Asteren
- **Erwan Merly**, administrateur judiciaire associé de l'étude Ajire (basé à Rennes)
- **Nadine Baptiste**, Présidente du Tribunal de commerce de Montpellier
- **Sophie Nayrolles**, Avocate au Barreau de Montpellier, Présidente de la commission entreprise de l'Ordre et MCO

13 h - 14 h

Cocktail déjeunatoire avec nos partenaires

14 h - 16 h

Ateliers - session 5

ATELIER V7

De la conformité à la performance : l'avocat au cœur de la stratégie des flux intragroupe et des attentes des parties prenantes

Au croisement de la fiscalité, de la compliance, de la RSE et de la gouvernance, les flux internationaux, intragroupe comme impliquant des tiers, constituent un enjeu stratégique majeur pour les entreprises.

Dans un environnement normatif toujours plus exigeant, l'avocat s'affirme comme un acteur décisif de leur sécurisation et de leur cohérence, au service d'une performance durable.

- **Alexandra Delbarre**, avocate au Barreau de Lyon, co-Présidente de la Commission Ethique, compliance et RSE
- **Renaud Francin** - avocat au Barreau de Montpellier

ATELIER V8 - TABLE RONDE
IA et prospective

- **Yasmine Develle**, avocate au Barreau de Bordeaux, Présidente de l'ACE-Avocats Ensemble
- **François Girault**, avocat au Barreau de Montpellier, Président de la commission Prospective et innovation du Conseil national des Barreaux
- **Jimmy Hababou**, avocat au Barreau de Paris
- **Arnaud Touati**, avocat au Barreau de Paris, coPrésident de la Commission Prospective et Innovation

ATELIER V9

Les nouveaux métiers de l'avocat : obligations déontologiques

Avocat auditeur de durabilité / Avocat fiduciaire / Avocat intermédiaire d'assurance

- **Juliette Schwebelin**, avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil National des Barreaux, présidente de la Commission Déontologie et nouveaux métiers de l'avocat
- **Marie Gabet**, avocat au Barreau de Paris, vice-présidente de la Commission Déontologie et nouveaux métiers de l'avocat

ATELIER V10

Quizz sur la stratégie procédurale en droit de la famille et des successions

Le contentieux en droit de la famille et des successions est complexe, long et souvent mal vécu par nos clients.

Il s'avère inévitable notamment lorsque les prétentions des parties sont irréconciliables ou que des questions de droit doivent impérativement être tranchées.

Cependant, la stratégie procédurale qui sera menée est capitale et offre une multitude d'opportunités.

L'atelier proposera de les envisager à travers un Quizz qui permettra à chacun de tester ses connaissances et de se mesurer aux autres participants.

- **Florence BERNARD-FERTIER**, avocat au Barreau des Hauts de Seine, Docteur en droit
- **Oriane DONTOT**, avocat au Barreau de Versailles, spécialiste de la procédure d'appel
- **Elodie QUER**, avocat au Barreau de Paris, membre du Conseil de l'Ordre, co-présidente de la commission Famille de l'ACE
- **Agathe LEVY-SEBAUX**, avocat au Barreau de Paris, co-présidente de la commission Famille de l'ACE.

PROGRAMME

Vendredi 25



PERFORMANCE
ÉCONOMIQUE



PERFORMANCE
OPÉRATIONNELLE



PERFORMANCE
HUMAINE



PERFORMANCE
TECHNIQUE



HORS
PARCOURS

ATELIER V11

Le droit douanier, arme stratégique de la géopolitique mondiale : welcome dans la Customs war !

On en est où, on fait quoi, et surtout où va t-on ? Cas pratique à grande échelle avec rôles à jouer... Un atelier dynamique, interactif et rythmé, pour montrer comment le droit douanier est devenu l'un des outils clés de la géopolitique mondiale.

Plan détaillé :

- Rôle géopolitique des sanctions internationales,
- Usage stratégique des surtaxes et mesures

- **Stanislas Roquebert**, avocat au Barreau de Paris, président de la Commission Droit Douanier
- **Karim Soussi**, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, vice-président de la Commission Droit Douanier

de défense commerciale,

- Montée en puissance du contrôle des exportations,

- Coordination croissante avec l'Agence douanière Européenne (localisée en France !), le Parquet européen et la pénalisation des sanctions,

- et multiplication des litiges commerciaux dans un monde en recomposition.



ATELIER V12

Management des avocats et performance : concilier exigences économiques, bien être et déontologie

À partir de situations concrètes (charge de travail, relation clients, objectifs de facturation, management des collaborateurs et stagiaires), l'atelier permettra d'identifier les risques (juridiques, humains, déontologiques) et de dégager des pistes d'action opérationnelles : fixer des objectifs soutenables,

prévenir les RPS, préserver l'indépendance et la qualité des dossiers tout en répondant aux exigences économiques du cabinet. Cet échange s'adresse aux associés, counsel, managers d'équipes et à tout avocat souhaitant repenser sa pratique managériale.

- **Gladys Goutorbe**, avocate au Barreau de Montpellier
- **Cristelle Devergies-Bouron**, avocate au Barreau de Montpellier, vice-Présidente ACE Ouest Méditerranée



16 h - 16 h 30

Pause café avec nos partenaires

16 h 30 - 17 h 30

Plénière de clôture

Ouverture sur l'avenir de la profession et enjeux de demain :
Dans 10 ans, qu'est ce qu'un cabinet qui performe ?

- Juliette Halbout, avocat au Barreau de Paris, Roxane Billiaud, avocat au Barreau de Toulouse, coPrésidentes de l'ACE Jeunes Avocats nationale

20 h

Soirée de Gala

Château du Pouget à Vérargues

Samedi 26 septembre

10 h - 12 h

Comité Directeur

Hôtel de la Plage

Déjeuner

Hôtel de la Plage (Le Cocobaia)

Après-midi libre

20 h

Dîner

L'Estrambord

FESTIVITÉS

MERCREDI 23

Dîner Hôtel Le Prose

277 All. du Vaccares, 34280 La Grande-Motte

JEUDI 24

Soirée à la plage ACEJA « Super Héros »

**Paillote Effet Mer / fin de soirée au YEPA
Même les héros ont besoin d'une nuit off.**

Dress code : super-héros.

La mission du soir : enfiler le costume et disparaître dans la nuit. Premier repaire, la Paillote Effet Mer, en bord de mer, le temps d'un cocktail et des premières révélations. Puis le signal : le Yepa ouvre ses portes aux héros. Identités secrètes bienvenues, super-pouvoirs encouragés, piste de danse à conquérir.

Route des Plages, 34280 La Grande-Motte



VENDREDI 25 Soirée de Gala Château du Pouget

Sous les tours du somptueux Château du Pouget à Vérargues (Entre-vignes), l'ACE vous convie à sa soirée de gala.

Au programme : cadre prestigieux, tenue de soirée, cocktail élégant dans le parc du Château à l'abri des arbres bicentennaires, suivi d'un dîner raffiné, le tout rythmé par des moments festifs et des échanges privilégiés entre confrères.

Une nuit hors du temps, où l'on vient autant pour se retrouver que pour célébrer ensemble notre congrès annuel.

Le Château du Pouget sera, le temps d'une soirée, le théâtre de notre plus belle nuit de l'année.

Chem. des Brus, 34400 Entre-Vignes

SAMEDI 26

Déjeuner

Le Cocobaïa (Hôtel de la plage)

52 Allée du Levant, 34280 La Grande-Motte

Dîner

L'Estrambord

18 Quai Georges Pompidou, 34280 La Grande-Motte

LES HÔTELS

Les tarifs sont hors taxe de séjour. Sous réserve de disponibilité, il est fortement conseillé de les réserver le plus tôt possible avant le 15 mai 2026 pour vous garantir la disponibilité.



Hôtel Europe ***

Distance : 3 min à pied.

À partir de 114 € TTC la nuit (petit déjeuner inclus).
Petit déjeuner seul : 14 € TTC / pers / jour.
Note : Propose également des chambres triples ou quadruples.

Parking : 16 € TTC (fermé) véhicule / nuit

Réservation : Par téléphone ou mail en précisant «**Congrès ACE avocats**».

Adresse : All. des Parcs, 34280 La Grande-Motte
Site web : <https://www.hoteleurope34.com>
Tél : 04 67 56 62 60
Email : resa@hoteleurope34.com



Hôtel Les Rives Bleues **

Distance : 6 min à pied.

△ Conditions Spéciales :
Attention, seulement pour 2 nuits minimum.

Single : 92 € TTC (petit déjeuner inclus).
Petit déjeuner seul : 10 € TTC / pers / jour.
Parking : 10 € TTC.

Réservation : Par téléphone ou mail. Préciser le Code **ACE26**.

Adresse : 3 place de l'Eglise, 34280 La Grande-Motte
Site web : <https://hotel-lesrivesbleues.com/>
Tél : 04 67 56 07 70
Email : resa@hotel-lesrivesbleues.com



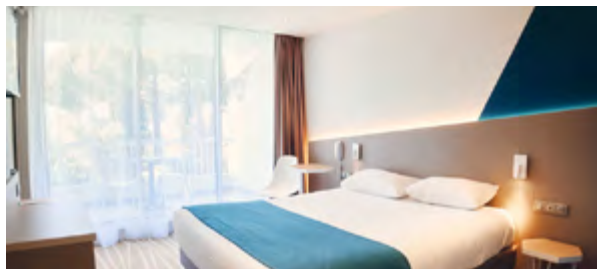
Hôtel Mercure La Grande Motte ****

Distance : 6 min à pied du Palais.

Chambre individuelle standard : 165 € TTC / nuit.
Petit déjeuner : 19 € TTC / pers / jour.
Parking : 15 € TTC / véhicule / nuit (pas de réservation possible).

Réservation : [Via ce lien](#)

Adresse : 140 rue du Port, 34280 La Grande Motte
Tél : 04 67 56 90 81
Email : H1230@accor.com



Hôtel Le Quetzal ***

Distance : 12 min à pied ou 3 min en voiture.

△ Conditions Spéciales :
Attention, seulement pour 2 nuits minimum.

Single : 138 € TTC (petit déjeuner inclus).
Petit déjeuner seul : 11 € TTC / pers / jour.
Parking : 10 € TTC

Réservation : Par téléphone ou mail. Préciser le Code **ACE26**.

Adresse : 216 Allée des jardins, 34280 La Grande Motte
Site web : <https://www.hotel-quetzal.com/>
Tél : 04 67 56 61 10
Email : contact@hotel-quetzal.com

LES HÔTELS



Hôtel Le Prose ****

Distance : 13 min à pied ou 3 min en voiture.

Conditions Spéciales : Uniquement pour des séjours de 3 ou 4 nuitées à partir du mercredi soir.

Single : 160€ TTC (petit déjeuner inclus).

Petit déjeuner seul : 10€ TTC / pers / jour.

Parking : Gratuit.

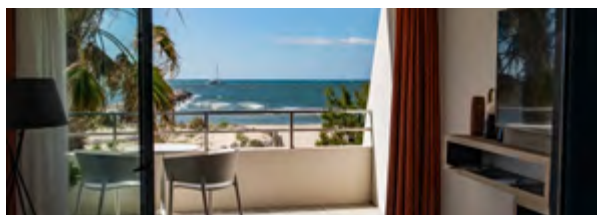
Réservation : Par téléphone ou mail. Préciser le code ACE lors de la réservation.

Adresse : 277 All. du Vaccarès, 34280 La Grande Motte

Site web : <https://le-prose.fr/>

Tél : 04 67 02 02 05

Email : contact@le-prose.fr



Hôtel La Plage *****

Distance : 22 min à pied ou 5 min en voiture.

Chambre : de 250 à 450€ TTC (hors petit déjeuner), quasi toutes vue mer.

Petit déjeuner : 25€ TTC

Conditions : Effectif bloqué jusqu'au 31 mars.

Parking : 20€ TTC / véhicule / nuit.

Réservation : Par téléphone ou mail.

Adresse : 52 All. du Levant, 34280 La Grande-Motte

Site web : <https://www.hotellaplage-grandemotte.com>

Tél : +33 (0)4 67 299 300

Email : contact@hotellaplage-grandemotte.com



Golf Hôtel ****

Distance : 24 min à pied ou 4 min en voiture.

À partir de 190€ TTC en single (petit déjeuner inclus).

Petit déjeuner seul : 14€ TTC / pers / jour.

Parking : 10€ TTC (ext.) 16€ TTC (fermé) / véhicule / nuit

Réservation : sur www.golfhotel34.com
(préciser «groupe ACE» dans les commentaires).

Adresse : 1920 Avenue du Golf, Quartier Golf Ponant,

34280 La Grande-Motte

Tél : +33(0)4 67 29 72 00

Email : contact@golfhotel34.com



Hôtel Novotel La Grande Motte Golf ****

Distance : 25 min à pied ou 5 min en voiture.

Chambre indiv. classique (pdj buffet inclus) : 170€ TTC / nuit.

Chambre indiv. exécutive (pdj buffet inclus) : 210€ TTC / nuit.

Petit déjeuner seul : 20€ TTC / pers / jour.

Parking : Privé clos à 10 € TTC / voiture / nuit.

Réservation : Via lien «Congrès ACE».

Adresse : 1641 Avenue du Golf – Quartier Golf Ponant,

34280 La Grande Motte

Tél : 04 67 29 88 88



Hôtel Saint-Clair ***

Distance : 18 min à pied ou 5 min en voiture.

Single : 165€ TTC (petit déjeuner inclus).

Petit déjeuner : 16€ TTC / pers / jour.

Parking : 11€ TTC / véhicule / nuit.

Adresse : Avenue de l'Europe, 34280 La Grande-Motte

Site web : <https://www.hotelsaintclair.com>

Tél : +33(0)4 67 56 57 77 / +33(0)6 73 18 72 50

Email : contact@hotelsaintclair.com

INFORMATIONS PRATIQUES



Organisateur ACE :
23 rue Lavoisier 75008 Paris
ace@avocats-ace.fr
www.avocats-ace.fr
Contact : 01.47.66.30.07

Informations pédagogiques :

Accès au règlement intérieur : consultable sur le site de l'ACE ici

Assistances technique et pédagogique :
<https://avocats-ace.fr/formation/>

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, le participant aura appris et actualisé ses connaissances en matière de :

Droit social, de l'environnement, de droit des sociétés, de droit patrimonial, de banque et assurances, de fiducie, de droit pénal, de compliance, éthique, RSE, de droit de la famille, de droit de l'art, de droit fiscal, de droit des nouvelles technologies, de propriété intellectuelle, de droit des marques, de droit de la presse et des médias, de droit de l'Union européenne, de structure d'exercice et interprofessionnels, droit des associations et fondations, des entreprises en difficultés, de copropriété et transaction immobilière, de baux commerciaux, de droit douanier, droit de la concurrence, droit des contrats d'affaires, droit de la protection des données personnelles, droit des garanties, des sûretés et des mesures d'exécution, en amiable, en négociation, en qualité de vie et santé mentale, en procédure d'appel.

Objectifs opérationnels :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :
Mettre en application les apports des experts praticiens.
Personnaliser ses techniques de rédaction de contrat.

Public :

Tout avocat, professionnels du Droit, dirigeants d'entreprises, étudiants et élèves avocats.

Pré-requis et modalités d'accès :

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à cette formation.

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
En cas de besoin d'accessibilité particulier, veuillez prendre contact avec notre référente Sandrine Lagorce s.lagorce@avocats-ace.fr ou 01.47.66.30.07

Modalités d'évaluation de positionnement et d'analyses des besoins de la formation :

Au moment de confirmer votre inscription, vous devez obligatoirement renseigner un questionnaire de positionnement et d'analyses des besoins.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, un mail vous sera envoyé afin de compléter le questionnaire d'évaluation des acquis et de satisfaction. Une attestation de fin de formation vous sera délivrée.

Formalisation à l'issue de la formation :

La signature de la feuille de présence est requise.

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en partie sous forme de conférences animées par des experts ainsi que d'ateliers par petits groupes également animés par des experts. À l'issue de la formation les supports pédagogiques, qui accompagnent les formations, sont disponibles dans l'espace personnel KXO de chaque stagiaire.

Modalités techniques :

L'ACE est là pour vous accompagner en cas de besoin de renseignements techniques concernant l'accès à la visioconférence et pour toute difficulté rencontrée lors de la formation.

N'hésitez pas à nous contacter par email à ace@avocats-ace.fr ou par téléphone au 01.47.66.30.07 ou dans la conversation de la visioconférence pour les renseignements pédagogiques.

Référent pédagogique :

Sandrine Lagorce : s.lagorce@avocats-ace.fr

Référent handicap :

Sandrine Lagorce : s.lagorce@avocats-ace.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS

Palais des Congrès de La Grande Motte

192 Av. Jean Béne,
34280 La Grande-Motte

- Accès en voiture, à 9 mn de la Gare TGV
- Situation privilégiée au centre de La Grande Motte



DÉCOUVREZ LA GRANDE MOTTE & SA RÉGION

→ <https://www.lagrandemotte.com/>



Venir à La Grande Motte en train

Gare TGV Saint-Roch Montpellier à 27km. Prendre ensuite le tramway ligne n°1 en direction de Odysseum, descendre Place de France, où un service régulier de cars assure le transfert aller-retour à La Grande Motte (ligne 606).

Gare TGV Sud de France Montpellier à 20km. Prendre ensuite la ligne de bus n°606 (lien sur les horaires de Hérault Transport).

→ www.sncf-connect.com

Venir à La Grande Motte en train

→ Autoroute A 75 en provenance de Paris et du Centre de la France.

→ Autoroute A 9 en provenance de Lyon.

→ Autoroute A 61 en provenance de Toulouse.

Venir à La Grande Motte en avion

→ Aéroport Montpellier-Méditerranée (10 Km)

→ Aéroport de Nîmes-Arles-Camargue (35 km)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom _____ Prénom _____

Raison sociale _____

Salarié Indépendant

Si indépendant, date de naissance _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ E-mail _____

Si vous êtes accompagné(e) :

Je m'inscris au congrès pour la 1^{re} fois

Nom _____

Date et signature

Prénom _____

TARIFS INSCRIPTIONS FORMATION

Les tarifs comprennent les pauses et les 2 déjeuners et tiennent compte de la prise en charge collective du FIFPL

EARLY BIRD JUSQU'AU 30 MAI - 10 %

30% de remise aux barreaux de la région Ouest Méditerranée*

(non cumulable avec le early bird)

	Adhérents	Non-adhérents
Avocats inscrits depuis plus de 5 ans	<input type="checkbox"/> 408,34 € HT (490 € TTC)	<input type="checkbox"/> 525 € HT (630 € TTC)
Avocats inscrits depuis moins de 5 ans, avocats à un barreau étranger	<input type="checkbox"/> 266,67 € HT (320 € TTC)	<input type="checkbox"/> 358,33 € HT (430 € TTC)
Avocats honoraires	<input type="checkbox"/> 166,67 € HT (200 € TTC)	<input type="checkbox"/> 216,67 € HT (260 € TTC)
Juristes de cabinet	<input type="checkbox"/> 216,67 € HT (260 € TTC)	
Élèves avocats et étudiants	<input type="checkbox"/> 83,33 € HT (100 € TTC)	
Juristes d'entreprises et autres professions	<input type="checkbox"/> 408,33 € HT (490 € TTC)	
Atelier J20 « Changer le cap : oser sortir du cadre pour créer ...	<input type="checkbox"/> 80 € HT (96 € TTC)	

REJOIGNEZ L'ACE

et bénéficiez de nos tarifs privilégiés

ADHÉRER À L'ACE

TARIFS REPAS & SOIRÉES

Événement	Quantité
Dîner du mercredi 23 septembre – Hôtel Le Prose – 75 € HT	
Soirée ACE JA du jeudi 24 septembre – Effet Mer / Yepa – 139 € HT 30% de remise aux barreaux de la région Ouest Méditerranée*	
Soirée de gala du vendredi 25 septembre – Château du Pouget – 150 € HT	
Déjeuner du samedi 26 septembre – Le Cocobaïa (Hôtel de la plage) – 75 € HT	
Dîner du samedi 26 septembre – L'Estrambord – 40 € HT	

Vaut acceptation des CGV ici <https://avocats-ace.fr/conditions-generales-dadhesion-ace/>

*Aveyron (12), Avignon (84), Béziers (34), Carcassonne (11), Carpentras (84), Draguignan (83), Montpellier (34), Narbonne (11), Nîmes (30), Pyrénées-Orientales (66), La Lozère (48)

BULLETIN D'INSCRIPTION

ATELIERS SESSION 1 - Jeudi 24 septembre - 11H → 13H

Atelier J1

Atelier J2

Atelier J3

Atelier J4

Atelier J5

Atelier J6

Atelier J7

ATELIERS SESSION 2 - Jeudi 24 septembre - 14H → 16H

Atelier J8

Atelier J9

Atelier J10

Atelier J11

Atelier J12

Atelier J13

ATELIERS SESSION 3 - Jeudi 24 septembre - 16H30 → 18H30

Atelier J14

Atelier J15

Atelier J16

Atelier J17

Atelier J18

Atelier J19

Atelier J20

ATELIERS SESSION 4 - Vendredi 25 septembre - 9H → 11H

Atelier V1

Atelier V2

Atelier V3

Atelier V4

Atelier V5

Atelier V6

ATELIERS SESSION 5 - Vendredi 25 septembre - 14H → 16H

Atelier V7

Atelier V8

Atelier V9

Atelier V10

Atelier V11

Atelier V12